



# Plage du Roucan (Identifiant national : 910030092)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003043)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030092, Plage du Roucan.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030092.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 685867°-1809955°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/03/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/03/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Vias (INSEE : 34332)

### 1.2 Superficie

11,84 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):  
Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la Plage du Roucan se situe sur le littoral Biterrois, en face de la ville de Béziers, entre Farinette-Plage et Portiragnes-Plage. Ce cordon dunaire de 850 mètres de long, s'étend d'est en ouest et occupe une surface de 10 hectares.

Il est constitué de dunes méditerranéennes.

Des éléments d'origine humaine marquent ce paysage : sentiers et habitations en arrière-dune, blockhaus de la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, ce cordon littoral situé à moins d'un kilomètre de la station touristique balnéaire de Portiragnes est très accessible et fréquenté.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Floristique
- Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de cette ZNIEFF littorale caractéristique se localise au lieu dit « Sainte Geneviève ». Elle est délimitée d'un côté par la mer, de l'autre par des résidences et campings. Au nord comme au sud, la limite adoptée correspond à une limite d'usage, d'occupation de l'espace liée à l'urbanisation dense du littoral.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Les aléas naturels de type tempête et coup de mer sont favorables localement pour la dynamique de cet écosystème. Ils engendrent des intrusions marines par rupture du premier cordon dunaire dans les secteurs les plus exposés. Pour conserver les dunes, la flore et la faune de cette ZNIEFF il s'agira alors d'intervenir au minimum sur le front de mer afin de laisser agir les aléas naturels.

A proximité de plusieurs campings, la ZNIEFF subit une forte fréquentation estivale : multiplication des chemins arrivant jusqu'à la plage, activités de loisirs motorisés. Le milieu arrière-dunaire est d'ailleurs assez dégradé : piétinement des végétaux, érosion des dunes. La gestion de la fréquentation humaine est nécessaire : passages piétonniers aménagés, mise en défens des zones sensibles, application des obligations concernant la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels.

L'augmentation de la consommation d'espace par la cabanisation menace directement ce lido. Le classement de cette zone, dans le PLU, en zone de loisir et en zone inondable, ne permet aux caravanes et mobil-homes de ne stationner que de manière temporaire (trois mois maximum). Si cette ZNIEFF est pour le moment protégée contre l'urbanisation dense, cette fréquentation anarchique par les camping-cars, peut localement menacer les milieux et les espèces (feux, dépôt de déchets, piétinement etc.).

Enfin, certaines plantes invasives, rudérales, comme le Peuplier noir (*Populus nigra*), peuvent envahir les habitats. Il faudra contrôler leur propagation.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	16.22 <i>Dunes grises</i>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	131709	<i>Artemisia caerulescens</i> subsp. <i>gallica</i> (Willd.) K.M.Perss., 1974	<i>Armoise bleuâtre de France, Armoise de France</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Anne PLENEY, M. Benjamin SIROT, CEN L-R, CBNMP				2007
	87562	<i>Calystegia soldanella</i> (L.) Roem. & Schult., 1819	<i>Liseron des dunes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Anne PLENEY, M. Benjamin SIROT, CEN L-R, CBNMP				2007
	92269	<i>Consolida pubescens</i> (DC.) Soó, 1922	<i>Pied-d'alouette pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Anne PLENEY, M. Benjamin SIROT, CEN L-R, CBNMP				2007
	93298	<i>Crucianella maritima</i> L., 1753	<i>Crucianelle maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Anne PLENEY, M. Benjamin SIROT, CEN L-R, CBNMP				2007
	107185	<i>Malcolmia littorea</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Julienne des sables, Malcolmie des côtes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP				2008
	112070	<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	<i>Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP				2008
	114036	<i>Platycapnos tenuiloba</i> Pomel, 1874	<i>Fumeterre à lobes ténus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP				2008
	116210	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925	<i>Fausse-girouille des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP				2008
	119579	<i>Rumex roseus</i> L., 1753	<i>Rumex de Tanger, Patience de Tanger</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP				2008

## 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	116210	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP		
	M. Olivier ARGAGNON, M. James MOLINA, M. Jean-Claude ARNOUX, CBNMP		
	Mlle Anne PLENEY, M. Benjamin SIROT, CEN L-R, CBNMP		